

BILAN 2004-2007 du COSSL

**Comité des organismes
sociaux de Saint-Laurent
Septembre 2008**

Évaluation du plan d'action 2004-2007 du COSSL
Réflexion sur la concertation et diagnostic organisationnel du COSSL
Recommandations pour le renforcement du COSSL

Résumé des Recommandations pour assurer le renforcement du COSSL

RECOMMANDATIONS POUR LE COSSL et son positionnement général.

- Le COSSL devrait prendre le leadership dans quelques dossiers majeurs sur le territoire et être reconnu pour ces efforts.
- Réalisation, suivi et évaluation d'une planification stratégique ou triennale pour le COSSL basé sur des enjeux territoriaux - rechercher la cohésion et l'arrimage des plans d'action entre les différentes instances du COSSL (Comités, plan d'action triennal/AG, etc.)
- Arrimage du plan d'action COSSL avec d'autres instances du territoire : CSSS, Arrondissement, Centraide, etc.
- Développement de stratégies de communication pour diffuser la nouvelle identité du COSSL, son plan d'action et sa structure pour 2009-2012.
- Diffusion des journaux et dépliants du COSSL à plus grande échelle dans le quartier.
- Faire le pont entre la réflexion et l'action au COSSL. S'Assurer qu'il y est un minimum de réflexion avant les actions de concertation, mais aussi s'assurer que la concertation soit active et dynamique.

MOBILISATION MEMBRES

- Garder en tête la DIVERSIFICATION du COSSL pour assurer la représentation multisectorielle et multi réseaux. Renforcer plus particulièrement le membership provenant des réseaux scolaires, des communautés culturelles et du secteur privé.
- Renforcer l'accueil aux nouveaux membres (introduction au COSSL, boîte à outil du COSSL)
- Impliquer plus spécifiquement les membres du COSSL dans la réflexion territoriales et la réalisation d'actions concrètes (déléguer)
- Réaliser une bonne analyse du réseau COSSL et Saint-Laurent: Redéfinir en groupe le champ d'action des organismes membres, rechercher les croisements, les dédoublements et les manques du territoire Saint-Laurent.
- Offrir aux membres des activités de formation et de réseautage plus fréquemment.

MOBILISATION CITOYENS

- Toute approche citoyenne à Saint-Laurent doit tenir compte du contexte multiculturel de Saint-Laurent.
- Il est important de continuer de rechercher des façons innovatrices et créatives pour mobiliser la population, selon les réalités spécifiques du territoire.
- Garder en tête que les objectifs du COSSL sont de rejoindre les populations isolées et défavorisées de Saint-Laurent, et non pas toute la population de Saint-Laurent.
- Réaliser une réflexion au COSSL au sujet des membres citoyens potentiels : définir les modalités de participation des citoyens au COSSL.
- Continuer à développer la coopération entre organisation pour l'organisation d'événements ponctuels sur le territoire, et chercher à renforcer ces événements en poussant un peu l'enveloppe de mobilisation citoyenne pour chacun d'eux.

STRUCTURE DU COSSL

- Analyse de la structure du COSSL à la lumière de la nouvelle planification triennale à venir (pertinence des structures existantes et redéfinition)
- Trouver des outils et des tactiques pour faire plus de liens ou faciliter les liens entre les différentes parties de la structure du COSSL.
- Clarification de rôle du comité CAM-LAU et son lien avec le COSSL. Si possible, insérer les membres du CAM-LAU comme membre du COSSL
- Trouver des outils pour diffuser plus clairement la structure du COSSL, ainsi que les rôles et responsabilités de chaque partie de la structure (feuillelet, dossier pour nouveau membres, etc.).
- Mise en place et renforcement de la Table Centrale du COSSL afin qu'elle devienne une véritable structure de réflexion territoriale.

COORDINATION ET COMMUNICATION

- Revoir quelques aspects de la diffusion de l'information du COSSL, acheminer l'information directement aux groupes ciblés et regrouper plus simplement les informations. (Il y a peut-être trop d'information)
- Développement de certaines politiques en lien avec la gestion de ses ressources humaines, entre autres.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Prise en charge par le CA de la réalisation et du suivi de la planification triennale du COSSL.
- Établir et renforcer des rôles spécifiques pour chaque membre du CA (en appui à la coordination) et faire un suivi annuel de chaque membre du CA.
- Développement d'un plan d'action et d'un bilan annuel pour le CA

COMITÉS

- Redéfinir plus clairement le rôle de chaque comité et ses liens avec le reste de la structure du COSSL.
- Maintenir la structure simple des comités et leurs autonomies respectives
- Simplifier au maximum les réunions de comités, les épurer et les rendre plus dynamique. - Recentrer les comités vers l'ACTION.
- Arrimer les plans d'actions du COSSL et les plans d'actions des comités
- Développer les possibilités de coopération qui émergent entre les différents comités (jeunesse, petite enfance et aînés pour des activités intergénérationnelles., entre autres)

GESTION DE PROJETS INDIVIDUELS

- Se concentrer sur l'appui à l'émergence de **porteurs de projets** dans le milieu et à leur renforcement.
- Créer des groupes de solidarité communautaire qui s'appuient et se complètent dans la réalisation de leurs missions respectives.
- Garder une vision d'ensemble des projets qui se déroulent sur le territoire, chercher à évaluer ces projets de façon globale pour comprendre les changements dans l'arrondissement.

GESTION DE PROJETS EN COMMUN (ponctuels et à long terme)

- Définir les projets qui sont opportuns de réaliser en commun et les projets qui sont plus aptes à être réalisés par un organisme unique (ou un partenariat d'organismes) dès le début de chaque démarche.
- Trouver des moyens d'alléger les processus de gestion et d'administration des projets en commun: partage clair des tâches, efficacité dans les prises de décisions et les réunions, bonne réflexion avant de se mettre à l'action, etc.
- Ne pas attendre la participation de TOUS avant de se mettre à l'action. Commencer la démarche avec les plus intéressés.

REPRÉSENTATION

- Le COSSL doit renforcer ses partenariats avec le milieu à partir d'une vision plus stratégique et d'enjeux précis.
- Le COSSL et ses comités doivent développer une image solide et des points de vue sérieux et concertés pour ensuite les présenter de façon officielle aux acteurs (finance, politique, communautaire, etc.) qui pourraient appuyer le développement du dossier.
- Les comités et le CA du COSSL pourraient se lier plus solidement aux différents représentants des programmes gouvernementaux ou des fondations qui gèrent des dossiers relatifs à leur problématiques ou clientèles respectives.
- Il faudrait renforcer les liens avec les institutions universitaires pour nous appuyer dans l'analyse et l'étude des réalités du milieu Saint-Laurent et de la concertation.